

RECONNAISSANCE DU COMMUNAUTAIRE :

Une belle déclaration... Une politique qui reste à construire !

À l'initiative de l'administration Plante, la Ville de Montréal a adopté ce lundi une Déclaration qui reconnaît l'importance de l'action communautaire et qui annonce une consultation en vue de se doter d'une *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires montréalais en 2019*.

Le RAPSIM, qui était de la dizaine de regroupements invités au conseil pour recevoir cette reconnaissance, se réjouit de cette déclaration. Il avait d'ailleurs souligné l'importance de se doter de balises municipales pour encadrer les pouvoirs dévolus à la Ville dans le cadre du débat sur le statut de Métropole.



Dans son mémoire présenté à l'Assemblée nationale, le RAPSIM avait justement nommé la nécessité de conserver les acquis, outre la Politique nationale de lutte l'itinérance, de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome.

Dans un processus qui s'entamera en 2019, sous l'autorité de Patrice Allard de la Direction de la diversité sociale et de Rosannie Filato, membre du Comité exécutif, il restera à voir comment la Politique qui sera développée permettra de reconnaître notre autonomie. Ce processus devrait également offrir des balises au soutien financier accordé par la Ville et les arrondissements de Montréal.

En attendant cet exercice, et comme en témoigne la photo prise lundi soir, il y a de quoi se réjouir de cette Déclaration adoptée à l'unanimité, avec l'appui de l'opposition officielle qui a, à juste titre, souligné l'importance de l'autonomie des organismes.

Pierre Gaudreau
Directeur du RAPSIM